



Newsmail de mai 2026

Madame, Monsieur,

Une limitation de l'immigration nuirait à la Suisse de la connaissance et de la recherche

Le 14 juin 2026, le peuple et les cantons sont appelés à voter sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!», qui demande une limitation de l'immigration en Suisse. La campagne de votation porte sur des thèmes très variés. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en cas d'acceptation de l'initiative, la Suisse de la connaissance et de la recherche devrait faire face à de graves conséquences. D'une part, une résiliation de la libre circulation des personnes mettrait en péril les accords bilatéraux avec l'UE et, par conséquent, la participation de la Suisse aux programmes européens de formation, de recherche et d'innovation. D'autre part, les hautes écoles suisses ont besoin de pouvoir attirer les meilleurs talents du monde entier dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, afin de rester compétitives au niveau international. La population suisse ne se prononce ainsi pas seulement sur le plafond de population, mais aussi sur l'avenir de son pôle de la connaissance et de la recherche.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

POINT DE VUE



Davantage de sécurité grâce à la recherche et à l'innovation

Andrea Gmür-Schönenberger
Conseillère aux Etats, membre du bureau du Team politique FUTURE

Il y a bientôt un an, le Conseil fédéral a approuvé sa stratégie en matière de politique d'armement, qui prévoit d'augmenter les investissements dans la recherche et l'innovation liés à la sécurité. D'ici à 2030, le DDPS devra porter à 2% la part du budget de l'armée consacrée à ce domaine. Afin de mieux exploiter le potentiel technologique disponible en Suisse pour l'armée, la collaboration avec les hautes écoles suisses, les start-up et les PME doit être intensifiée.

[Lire plus »](#)

FAITS & CHIFFRES



@KEYSTONE/Peter Klaunzer

Les hautes écoles suisses et les institutions d'encouragement de la recherche rejettent l'initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions!»

Le 14 juin 2026, le peuple et les cantons se prononceront sur l'initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)». Les hautes écoles suisses et les institutions d'encouragement de la recherche ont pris position sur cette initiative.

Un [avis de droit](#) commandé par [swissuniversities](#) conclut que l'initiative porterait lourdement atteinte au pôle scientifique suisse. Elle compromettrait le recrutement de talents et conduirait à l'isolement des chercheuses et chercheurs suisses.

Le [Conseil des EPF](#) souligne lui aussi que l'attractivité de la Suisse en tant que pôle de recherche et d'innovation diminuerait si l'initiative était acceptée. La résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes menacerait notamment la participation aux programmes de recherche européens. Or, celle-ci constitue un facteur essentiel pour attirer et retenir une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Le [Fonds national suisse](#) renvoie à l'accord sur les programmes de l'UE (EUPA) appliqué par anticipation dans le cadre des Bilatérales III, qui garantit la participation de la Suisse à « Horizon Europe ». Etant donné que cet accord présuppose la mobilité et la non-discrimination des étudiant-es des Etats membres de l'UE, l'initiative pourrait rendre impossible la future association de la Suisse aux programmes de l'UE.

Selon les [Académies suisses des sciences \(a+\)](#), cette initiative mettrait en péril l'excellence et le progrès de la science suisse. Elle aggraverait en outre la pénurie de talents qualifiés et affaiblirait l'influence et la souveraineté de la Suisse.

ACTUALITES DU MOIS

27.05.2026 | Domaine des EPF

Martin Ackermann reconduit à la direction de l'Eawag

Le Conseil fédéral a renouvelé le mandat du professeur Martin Ackermann à la tête de l'Institut fédéral suisse des sciences et technologie de l'eau (Eawag). Ce second mandat couvre une période de quatre ans, soit du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030.

[Lire plus »](#)

22.05.2026 | Domaine spatial

La CSEC-N se penche sur la nouvelle loi sur les opérations spatiales

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) est entrée en matière sur la loi fédérale sur les opérations spatiales sans opposition. Au cours du débat, la CSEC-N a souligné qu'il était nécessaire de légiférer, au vu des évolutions technologiques dans le domaine spatial et des traités de l'ONU relatifs aux activités spatiales. Le projet du Conseil fédéral garantit la sécurité juridique et favorise ainsi la place économique et le pôle de recherche suisses.

[Lire plus »](#)

Lancement des projets du programme «Research Programm Security»

A partir de mai 2026, huit projets issus du premier appel d'offres du programme «Research Programm Security» vont démarrer. Ce programme a été lancé en octobre 2025 par l'Office fédéral de l'armement armasuisse et l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne). Les projets sont répartis à parts égales entre les deux domaines thématiques suivants : les systèmes mondiaux de navigation par satellite et les drones. armasuisse finance ce premier appel à projets à hauteur de deux millions de francs, chaque projet recevant jusqu'à 250'000 francs pendant une durée de 12 à 18 mois. L'objectif du programme est de renforcer à long terme le savoir technologique critique en Suisse et réduire les dépendances vis-à-vis de l'étranger. Il repose sur une mesure issue de la stratégie de la politique d'armement du Conseil fédéral, qui prévoit de renforcer la coopération entre armasuisse et le domaine des EPF.

[Lire plus »](#)

22.05.2026 | Domaine des EPF

Renforcement de la collaboration avec le DDPS et armasuisse

Le Domaine des EPF renforce sa collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et l'Office fédéral de l'armement armasuisse. Cette collaboration s'appuie sur la stratégie du Conseil fédéral en matière d'armement, qui prévoit une croissance des investissements dans la recherche, le développement et l'innovation en matière de sécurité. Selon le Conseil des EPF, les activités de recherche et d'innovation menées à des fins strictement militaires ou considérées comme sensibles en raison de leur caractère confidentiel doivent rester limitées et être effectuées sur des infrastructures et des sites prévus à cet effet. Le financement doit être assuré par des ressources supplémentaires indépendantes du budget global alloué par la Confédération au Domaine des EPF.

[Lire plus »](#)

20.05.2026 | Budget 2026

La CdF-E supprime la réserve du crédit supplémentaire destiné aux programmes de recherche de l'UE

La Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) propose à l'unanimité à son conseil de réduire de 67,3 à 58,3 millions de francs le crédit supplémentaire destiné à la participation de la Suisse aux programmes de recherche et d'innovation de l'UE. Le projet du Conseil fédéral prévoyait une réserve de 9 millions de francs pour d'éventuels coûts supplémentaires liés à la clé de répartition des contributions, qui ne sont plus nécessaires. La commission a rejeté par 10 voix contre 1 une proposition visant à supprimer l'intégralité du crédit supplémentaire.

20.05.2026 | Protection des brevets

Le Conseil fédéral adapte l'ordonnance sur les brevets

Le Conseil fédéral a approuvé la refonte de l'ordonnance sur les brevets. Toute demande de brevet devra désormais être accompagnée d'une recherche obligatoire et payante sur l'état de la technique. La révision partielle de la loi sur les brevets a nécessité une adaptation de l'ordonnance d'application. Parallèlement à l'ordonnance sur les brevets, le Conseil fédéral a également adapté l'ordonnance sur les taxes, l'ordonnance sur la protection des marques et des indications de provenance ainsi que l'ordonnance sur les designs. La loi révisée sur les brevets et toutes les ordonnances adaptées entreront en vigueur au 1er janvier 2027.

[Lire plus »](#)

13.05.2026 | Budget 2026

La CdF-N soutient le supplément au budget pour les programmes de recherche de l'UE

La Commission des finances du Conseil national (CdF-N) propose à son conseil, par 16 voix contre 8, d'adopter le supplément I au budget 2026. Celui-ci comprend quatre crédits supplémentaires d'un montant total de 98 millions de francs. La plus grande partie concerne le crédit supplémentaire de 67,3 millions de francs destiné à la participation de la Suisse aux programmes de recherche et d'innovation de l'UE. Une minorité de la CdF-N propose de rejeter ce crédit. La commission recommande à l'unanimité l'adoption des autres crédits.

[Lire plus »](#)

12.05.2026 | CSS

Une stratégie en matière d'infrastructure IA pour renforcer la compétitivité

Le Conseil suisse de la science (CSS) recommande l'élaboration d'une stratégie nationale à long terme en matière d'infrastructure d'Intelligence artificielle (IA), afin de renforcer et de développer de manière ciblée la compétitivité de la recherche suisse dans le domaine de l'IA et de la science fondée sur les données. Sur la base de cette stratégie, il est proposé de mettre en place un système national d'infrastructures de calcul interopérable à plusieurs niveaux, connecté à l'international, dirigé par un comité stratégique et soutenu par un financement à long terme.

[Lire plus »](#)

06.05.2026 | Bilatérales Suisse-UE

La CSEC-E soutient les accords relatifs aux programmes de l'UE et à l'EUSPA

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) soutient les accords relatifs à l'association de la Suisse aux programmes de l'UE (EUPA) ainsi qu'à la participation à l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA), dans le cadre du paquet d'accords Suisse-UE (Bilatérales III). Dans un co-rapport adressé à la Commission de politique extérieure, elle souligne la plus-value de l'EUPA pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, notamment grâce à la participation au programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe». La CSEC-E estime également que la participation de la Suisse à l'EUSPA est bénéfique du point de vue de la sécurité et de la politique extérieure.

[Lire plus »](#)

06.05.2026 | Bilatérales Suisse-UE

La CSEC-E se prononce en faveur d'Erasmus+

Dans le cadre de ses délibérations sur le paquet Suisse-UE, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) s'est prononcée en faveur de l'association de la Suisse au programme de l'UE pour l'éducation et la formation Erasmus+ et de son financement pour l'année 2027. La commission a approuvé l'arrêté fédéral correspondant lors du vote sur l'ensemble par 5 voix contre 5, la voix prépondérante de son président ayant été déterminante, et s'est prononcé en faveur d'un examen de cet arrêté en même temps que le paquet Suisse-UE.

[Lire plus »](#)

MONITORING



Newsletter n°97, juin 2026

La 97ème newsletter du Réseau FUTURE contient un éditorial de la Conseillère aux Etats Andrea Gmür-Schönenberger sur l'apport de la recherche et de l'innovation sur la sécurité de la Suisse. L'article principal examine aussi l'importance de la synergie entre le soutien national à la recherche et à l'innovation et «Horizon Europe».

[Lire plus »](#)

MONITORING

